



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT DE PAUL

**Contribution de la
Société Saint-Vincent de Paul de Montréal
sur la pertinence de se doter d'un conseil
des politiques alimentaire à Montréal**

Préparé pour le 5 octobre 2015,
à la Commission sur le développement social
et la diversité montréalaise.

Présenté le jeudi 8 octobre 2015

Denise Ouellette, directrice générale par intérim

Introduction :

La Société de la Saint-Vincent de Paul de Montréal (« SSVV») se présente devant la commission sur le développement social et la diversité montréalaise, pour assurer que toutes les voix de notre ville et surtout, dans notre cas, celles des gens en situation précaire soient entendues.

Comme organisation une de nos grandes qualités est l'humilité. Presque tout le monde a entendu parler de la SSVV, mais peu sont conscients de l'importance de nos actions au niveau de la sécurité alimentaire pour une partie de la population.

Il est donc rare pour nous de prendre position sur des enjeux. Toutefois en ayant pris connaissance du document de base pour la tenue de cette commission, il appert que la sécurité alimentaire, quoique mentionnée, n'est pas réellement prise en compte dans la réflexion sur l'opportunité ou non de se doter d'un conseil des politiques alimentaires (« CPA »). Étant confrontés quotidiennement à la faim, à l'impact de l'insécurité alimentaire sur les gens et les familles, nous nous sommes sentis interpellés, et il nous est apparu essentiel de nous présenter à cette commission.

Notre principal message est qu'il est effectivement important que les citoyens et les citoyennes de Montréal puissent se nourrir sainement. Toutefois nous croyons qu'il est encore plus important qu'une partie d'entre eux n'aient plus à vivre l'angoisse quotidienne de ne pas avoir accès à la nourriture, quelle qu'elle soit.

Pour une bonne partie de la population l'alternative entre une alimentation saine et une mauvaise alimentation n'existe pas, puisque leur réalité quotidienne est de trouver suffisamment de nourriture pour se nourrir.

La SSVV veut s'assurer que le CPA, dont la ville de Montréal veut se doter, tienne compte de cette réalité criante.

Bref portrait de la SSVP :

La SSVP s'est implantée à Montréal en 1848. Elle sert les personnes vivant une situation difficile sans égard à leur culture, leur langue ou leur religion.

Fondées sur l'action citoyenne de nos bénévoles et leur volonté de créer des liens, nos interventions sont axées sur l'écoute, le soutien et l'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

Nous favorisons la dignité, l'autonomie et l'intégration à la collectivité des personnes, à travers l'aide alimentaire, des programmes de persévérance scolaire et d'insertion sociale ainsi que par l'accès aux biens de première nécessité.

Nous avons plus de 91 points de services gérés par 82 conférences sur l'île de Montréal, à Laval et dans la MRC de l'Assomption, gérées par près de 1 400 bénévoles et une 30aine d'employés. Ces points de services offrent surtout de l'aide alimentaire à nos bénéficiaires. Nous sommes financés à 61 % par nos vestiaires et magasins, à 31 % par des dons et nous ne recevons que 8 % de subventions. Nous répondons à plus de 100 000 personnes en situation précaire par année. À travers ses vestiaires et magasins, la SSVP est une entreprise qui, dès sa fondation, a valorisé la récupération et la réutilisation, et ce, avant même que ces gestes soient considérés innovateurs.

Un petit nombre de nos Conférences s'approvisionnent en partie chez Moisson Montréal. La plupart d'entre elles ont développé au fil des décennies des liens et des partenariats avec des donateurs et des fournisseurs afin de donner de la nourriture à ceux qui en ont besoin. La Grande Guignolée des médias et la Guignolée traditionnelle de la SSVP représentent une autre source de revenus importante dans l'atteinte de notre mission.

Nous encourageons de différentes façons le geste citoyen en favorisant l'implication de la communauté dans notre mission.

Dans les faits, les bénévoles et les employés de la SSVP occupent depuis plus de 165 ans une niche très particulière à Montréal qui est d'aider les gens qui n'ont pas les moyens de se nourrir suffisamment par leurs propres moyens. Notre mission et nos actions font en sorte que moins de gens se retrouvent dans la rue. Nous sommes souvent le dernier rempart;

plusieurs organismes s'adressent à nous lorsqu'ils n'ont plus les moyens d'aider une personne en difficulté.

Pourquoi un conseil des politiques alimentaires?

À quoi ressemble l'insécurité alimentaire à Montréal

En 2015, Marie-Lys Turcotte, coordonnatrice développement communautaire pour la SSVP, a rédigé un document intitulé « La Société Saint-Vincent de Paul de Montréal, acteur en sécurité alimentaire à Montréal » où elle positionne la SSVP dans le continuum de la sécurité alimentaire à Montréal. Plusieurs grands extraits sont reproduits dans ce document.

Tout d'abord, commençons par la définition de la sécurité alimentaire :

La sécurité alimentaire existe, selon la définition publiée par l'ONU, lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment et en toute dignité, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, salubre, et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

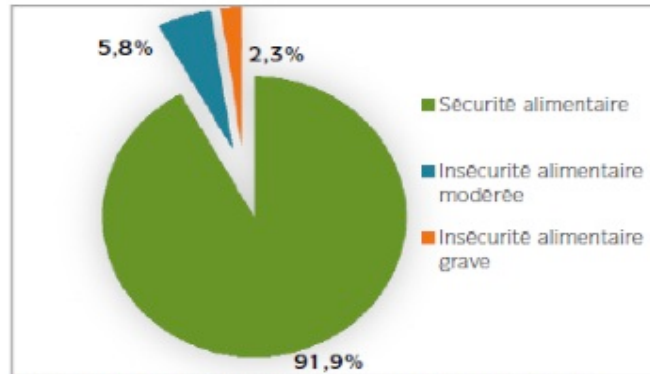
Stades de l'état de sécurité alimentaire

Sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire grave
<ul style="list-style-type: none">• Aucune difficulté pour avoir accès à des aliments	<ul style="list-style-type: none">• Difficulté d'accès et signes que la qualité et/ou quantité des aliments est compromise	<ul style="list-style-type: none">• Signe de réduction de l'apport alimentaire et de perturbation des habitudes alimentaires

Le Canada est considéré comme un pays où les ressources abondent et où la population possède les moyens de subvenir à ses propres besoins fondamentaux (se nourrir, se vêtir, se loger, etc.). Toutefois, un pourcentage encore trop élevé de la population souffre de la faim.

Au Québec, c'est un peu plus de 8 % de la population qui vit une situation d'insécurité alimentaire de façon modérée ou grave.

Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les ménages québécois en 2011-2012



Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques : INSPQ, 2013.

Coup d'œil sur Montréal

- 1 988 243 habitants sur l'île de Montréal;
- 15,8 % des familles vivent sous le seuil de faible revenu;
- 2^e rang des villes canadiennes où le pourcentage de la population vivant de l'insécurité alimentaire est le plus élevé;
- 1/10 de la population vit de l'aide sociale sur l'île de Montréal;
- Plus de 50 % des personnes qui utilisent les services d'aide alimentaire sont prestataires de l'aide sociale;
- 30 à 39 ans représentent la catégorie d'âge de la population montréalaise la plus touchée par l'insécurité alimentaire;
- 230 organismes communautaires reçoivent régulièrement un approvisionnement alimentaire de Moisson Montréal;
- 140 706 personnes bénéficient mensuellement d'une aide alimentaire par l'entremise des organismes communautaires desservis par Moisson Montréal;
- 13,2 millions de kilos de denrées et autres produits essentiels distribués via Moisson Montréal.

(Les données proviennent du Bilan faim 2014, de l'institut de la statistique Québec et du profil sociodémographique de l'agglomération de Montréal).

Les enjeux

Différents enjeux peuvent engendrer le développement et/ou le maintien de l'état d'insécurité alimentaire dans une société. À Montréal, la Direction de la Santé Publique estime que 4 enjeux sont principalement en cause :

1) Les choix alimentaires des individus :

Les excès et les carences alimentaires peuvent amener plusieurs problèmes de santé. Par exemple, entre 2002 et 2007, seulement 30 % des Montréalais consommaient des fruits et des légumes cinq fois ou plus par jour (Pouliot et Bertrand, 2009). Le manque d'apport vitaminique apporté par les fruits et légumes peut entraîner des problèmes tels que l'affaiblissement du système immunitaire et des maladies cardiovasculaires.

2) L'accès géographique aux commerces d'alimentation :

La présence de déserts alimentaires, secteurs défavorisés sur le plan socio-économique où l'accès à des aliments sains est restreint, démontre que la disponibilité des aliments sains est inégale dans les quartiers, causant des conséquences sur l'alimentation des populations y habitant (ex : Faubourg St-Laurent dans l'Arrondissement Ville-Marie à Montréal).

3) L'accès économique à une alimentation saine :

Le coût élevé du panier de provisions nuit à l'accessibilité aux aliments sains pour les familles à faible revenu (Annexe 1, Coût du panier à provisions nutritif – janvier 2015, Dispensaire diététique de Montréal). Les aliments moins nutritifs, c'est-à-dire riches en sucres, en sel ou en gras, deviennent alors un choix plus prisé des consommateurs aux dépens des aliments frais comme les fruits et légumes, car leur coût est souvent plus avantageux et leur durée de conservation plus longue.

4) Les enjeux environnementaux :

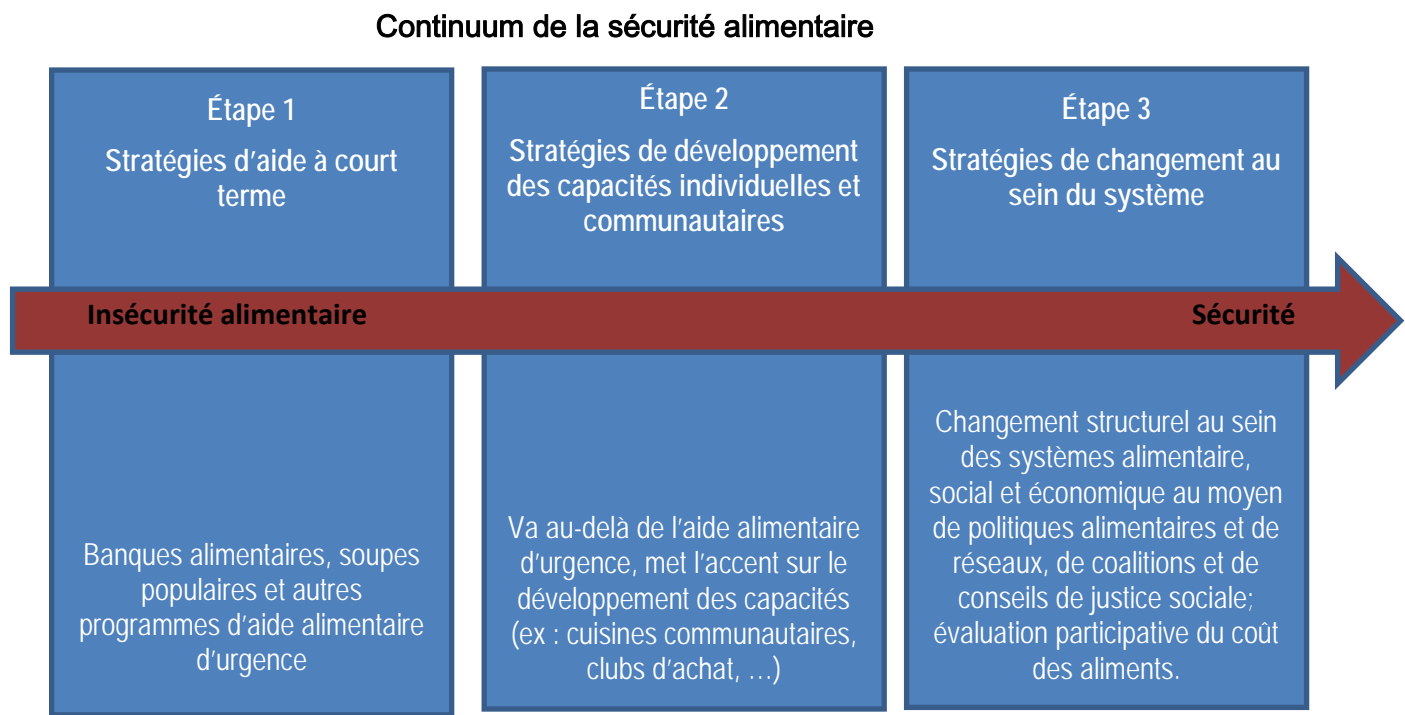
L'utilisation de la voiture pour faire les achats d'aliments (zones où il y a présence de désert alimentaire ou absence de transport en commun) et la consommation d'aliments nécessitant une opération de transport sur de longues distances (aliments transformés, provenance d'autres pays) génèrent énormément de gaz à effets de serre. Les gaz à effets

de serre ont des effets néfastes sur la santé, comme par exemple, l'aggravation des troubles du système respiratoire.

Positionnement du conseil des politiques alimentaire

Lorsque l'on consulte le tableau sur le Continuum de la sécurité alimentaire, clairement la majorité des interventions de la SSVP se situe à la 1^{re} étape : Stratégies d'aide à court terme. Nous aspirons à ce que nos interventions s'inscrivent de plus en plus à la 2^e étape : Stratégies de développement des capacités individuelles et communautaires.

À la lecture du document de présentation pour préparer notre opinion, nous comprenons que le conseil voudrait surtout intervenir au niveau de la 3^e étape : Stratégies de changement au sein du système.



Toronto Food Policy Council, 1994; Houghton, 1998; Kalina, 2001 cité dans Séguin Bernir, M. (2009)

Sécurité alimentaire présentation du 28 janvier 2009 : Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Il est effectivement logique que le CPA se positionne stratégiquement à cette étape puisqu'il veut intervenir au niveau des systèmes alimentaires. Toutefois, il est très important qu'il assure une place dans ses réflexions et actions aux organismes tels que la SSVP qui

travaillent dans les 2 premières étapes, sinon, ses interventions seraient incomplètes et à la longue perdraient de leurs pertinences et de leurs impacts.

Un tel conseil doit être un facilitateur dans l'intégration de tous les intervenants en matières alimentaires afin d'assurer que partout la nourriture soit accessible à un coût raisonnable.

Si un CPA est jugé nécessaire pour Montréal, des questions doivent se poser :

- Comment insérer le CPA dans les structures existantes dans le Grand Montréal sans ajouter une autre couche bureaucratique aux échelons déjà existants?
- Comment s'assurer que cette nouvelle structure ne complexifiera pas les processus déjà en place?
- Est-ce que cette nouvelle structure aurait des exigences qui détourneraient les organismes tels que la SSVP de sa mission en réduisant son temps d'action consacré normalement à ces bénéficiaires?

Quelle que soit la structure proposée pour le CPA, elle doit demeurer simple, efficace en cela qu'il doit être en mesure de créer un continuum entre les différents intervenants dans l'industrie alimentaire incluant les organismes comme la SSVP afin que tous les aspects touchant l'alimentation et son accessibilité soient couverts, incluant l'apport majeur des bénévoles.

Effectivement, la SSVP et plusieurs autres organismes qui interviennent surtout aux 1^{ère} et 2^e étapes du continuum de la sécurité alimentaire sont opérés quotidiennement par des bénévoles. Ils posent des actions concrètes et ils ont un impact direct sur la vie des gens qu'ils accompagnent. La contribution de cette main-d'œuvre non rémunérée n'est pas mesurée à sa juste valeur et, ce faisant, on minimise leur réel impact dans le maintien d'un certain niveau de sécurité alimentaire pour plusieurs citoyens.

Rôles du CPA

Nous suggérons que le rôle principal de la CPA soit de réfléchir, intervenir et de proposer des politiques pour mettre de l'avant toutes mesures qui auraient comme impact d'augmenter le niveau de distribution des aliments avec le moins de gaspillage possible tout

au long du continuum alimentaire, de réduire les coûts et d'accroître la qualité des aliments pour tous.

Nous ajouterions que le CPA doit aussi réfléchir et proposer des politiques qui faciliteraient le travail des bénévoles qui fait que des organismes tels que la SSVP puissent continuer à assurer une certaine sécurité alimentaire pour une bonne partie de la population montréalaise. Ces politiques doivent viser à réduire toutes demandes ou exigences qui détourneraient les bénévoles, les employés et leurs ressources de leur mission sur le terrain.

Conclusion

Consciente des inégalités sociales et du contexte montréalais, la SSVP comprend qu'il faut aller au-delà du dépannage alimentaire et entend contribuer en ce sens à la réflexion, tout en soulignant le caractère incontournable et nécessaire des interventions axées sur l'aide alimentaire d'urgence. La majorité des personnes que nous aidons sont en effet aux prises avec une insécurité alimentaire modérée à grave, tributaire entre autres, des enjeux cités plus hauts, soient : l'accès géographique aux commerces d'alimentation et l'accès économique à une alimentation saine.

La SSVP voudrait participer activement au travail d'un tel CPA, ne serait-ce que pour vous rappeler qu'il y a encore des gens qui ont faim. Toutefois, notre volonté de participation aurait comme objectif principal de contribuer à ce qu'à Montréal n'aie plus à mettre ses efforts et ressources dans des stratégies d'urgence à court terme, mais puisse réellement travailler à l'amélioration des habitudes saines en alimentation.

ANNEXE 1



COÛT DU PANIER À PROVISIONS NUTRITIF – Janvier 2015

Le tableau ci-dessous indique le coût minimum d'un régime nutritif basé sur la liste d'achats hebdomadaires préparée par le Dispensaire diététique de Montréal et majorée de 5 % pour tenir compte des pertes d'aliments inévitables. Cette liste d'aliments satisfait les Apports nutritionnels de référence (ANREF, 2004), assumant un mode d'activité physique caractéristique pour chaque groupe d'âge et de sexe.

SEXE / ÂGE	CALORIES	PROTÉINES	COÛT QUOTIDIEN	COÛT HEBDOMADAIRE	COÛT MENSUEL
Enfant					
6-11 mois	735	19	5,46 \$	38,24 \$	165,71 \$
1-3 ans	1435	58	4,88 \$	34,13 \$	147,90 \$
Garçon/Homme					
4-8	1930	84	6,35 \$	44,48 \$	192,75 \$
9-13	2615	112	8,13 \$	56,94 \$	246,74 \$
14-18	3265	135	9,61 \$	67,26 \$	291,46 \$
19-30	2835	123	8,95 \$	62,62 \$	271,35 \$
31-50	2695	114	8,49 \$	59,43 \$	257,53 \$
51-70	2495	110	8,23 \$	57,58 \$	249,51 \$
>70	2345	103	7,88 \$	55,14 \$	238,94 \$
Fille/Femme					
4-8	1805	80	6,04 \$	42,30 \$	183,30 \$
9-13	2285	100	7,57 \$	53,01 \$	229,71 \$
14-18	2335	104	7,89 \$	55,22 \$	239,29 \$
19-30	2300	101	7,71 \$	53,99 \$	233,96 \$
31-50	2200	98	7,54 \$	52,78 \$	228,71 \$
51-70	2030	94	7,36 \$	51,50 \$	223,17 \$
>70	1930	88	7,03 \$	49,22 \$	213,29 \$
Enceinte					
<18	2785	118	9,02 \$	63,17 \$	273,74 \$
19-30	2620	113	8,74 \$	61,19 \$	265,16 \$
31-50	2490	111	8,63 \$	60,43 \$	261,86 \$
Allaitant					
<18	2655	113	8,79 \$	61,54 \$	266,67 \$
19-30	2620	113	8,74 \$	61,19 \$	265,16 \$
31-50	2530	112	8,66 \$	60,62 \$	262,69 \$

Le coût minimum d'un régime nutritif est de **8,30 \$ par personne par jour** pour une famille de quatre : un homme (31-50 ans), une femme (31-50 ans), un garçon (14-18 ans) et une fille (9-13 ans)*.

* Ajustement selon la taille de l'unité familiale

- Pour une personne vivant seule, augmenter l'allocation régulière de 20 %
- Pour une famille de deux, augmenter l'allocation régulière de 10 %
- Pour une famille de trois, augmenter l'allocation régulière de 5 %

Source : *Family Food Budgeting, United States Department of Agriculture*. Révision : juillet 1979.

Références :

Turcotte, Marie-Lys. 2015. La Société Saint-Vincent de Paul de Montréal, acteur en sécurité alimentaire à Montréal

Dispensaire diététique de Montréal, Coût du panier à provisions nutritif. 2012
http://www.dispensaire.ca/files/pdf/fre/12-01_Cout_PPN_fr.pdf